



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 décembre 2013 à 19 h 35 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Monsieur le conseiller Denis Hébert a motivé son absence.

Le directeur général ainsi que la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire de la personne suivants :

- Monsieur Jean-Louis Charron, décédé le 23 novembre dernier à l'âge de 80 ans. Monsieur Charron est le père de madame Linda Charron, technicienne à la paie au Service des ressources humaines;
- Madame Mylène Fortier, décédée le 30 novembre dernier à l'âge de 27 ans.

et exprime ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

RÉSOLUTION 2013-12-668 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE modifier l'ordre du jour par l'ajout des articles suivants :

5c) – Avis de motion pour l'adoption future du Règlement RV-1476-3 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

25.1 – Intérêts financiers des élus municipaux – Prendre acte du dépôt.

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Jean-Marie Girard

- État de la situation du dossier ayant trait à la contestation de la taxe d'eau par la Communauté juive.

Monsieur Gérard Lavoie

- État du dossier suite à la réclamation déposée par ce dernier suite à un blocage de la conduite d'évacuation des eaux sanitaires.

Monsieur Serge Rippeur

- Avis d'interdiction de stationner sur la rue Pierre-Dansereau vers la rue Delacroix.

Madame Karine Laramée – Présidente du comité d'établissement de l'école Gaston-Pilon

- Concours Aviva – École Gaston-Pilon en demi-finale - Sollicite l'appui de la ville – Demande aux citoyens de voter « un clic par jour ».

Monsieur Gilles Sauriol

- Tourbe de réfection sur la 6^e Avenue – Dès la première neige, la tourbe a été arrachée.

RÉSOLUTION 2013-12-669

PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE corriger le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2013 pour retirer la dissidence de monsieur Mario Lavallée à la résolution 2013-11-666 dont l'objet était le reconsidération de la résolution 2013-11-634 ayant trait à la désignation des membres du conseil délégués au Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2013, tel que corrigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-670

RÈGLEMENT RV-1555 – ADOPTION

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ., chapitre C-19), le règlement a été précédé d'un avis de motion donné à la séance du conseil le 19 novembre 2013;

ATTENDU que conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil dans le délai imparti;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont déclaré avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Règlement RV-1555 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-671
PROJET DE RÈGLEMENT RV-1441-016 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le Projet de règlement RV-1441-016 modifiant le Règlement RV-1441 sur le zonage en ce qui a trait à la protection du littoral, des rives et des plaines inondables.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-672
RÈGLEMENT RV-1519-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1519-1 modifiant un objet et le montant de l'emprunt décrétés par le Règlement RV-1519 ayant trait au remplacement d'équipements à l'aréna.

**RÉSOLUTION 2013-12-673
RÈGLEMENT RV-1553 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1553 décrétant le retrait du caractère de rue d'une partie du lot 2 109 472

**RÉSOLUTION 2013-12-674
RÈGLEMENT RV-1476-3 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Jonathan Thibault donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1476-3 modifiant le Règlement RV-1476 sur le programme de crédit de taxes à l'égard des immeubles situés dans les parcs industriels de la municipalité.

**RÉSOLUTION 2013-12-675
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 7 au 20 novembre 2013, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-676
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 octobre au 15 novembre 2013 montrant un total des activités de 6 062 759,05 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	4 080 940,75	
Activités financières d'investissement	993 930,76	
Total des chèques fournisseurs		5 074 871,51
Salaires – Dépenses	1 486 069,87	
Salaires - Déductions	(498 182,33)	
Total des salaires nets		987 887,54
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		6 062 759,05

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-677
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 14 novembre 2013, révisée le 18 novembre 2013, montrant un total de 238 669,91 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-678**SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA VENTILATION
DANS LA SALLE DES COMPRESSEURS ET DE REMPLACEMENT DES
DÉSHUMIDIFICATEURS DE LA GLACE NUMÉRO 1 À L'ARÉNA –
CONTRAT 2013-1311-1 – RÉGLEMENT RV-1491**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'amélioration de la ventilation dans la salle des compresseurs et de remplacement des déshumidificateurs de la glace numéro 1 à l'aréna, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. 1610, rue Guillet Laval (Québec) H7L 5B2	75 423,60 \$
Fixair inc. 3149, rue Delaunay Laval (Québec) H7L 5A4	76 883,78 \$
Groupe Promécanic ltée 1770, rue Cunard Laval (Québec) H7S 2B2	80 482,50 \$
Pierre Collin Ferblantier inc. 9, rue Pilon Blainville (Québec) J7C 2B8	84 977,04 \$
St-Pi-Air Mécanique du Bâtiment inc. 740, rue Marion Joliette (Québec) J6E 8S2	91 318,89 \$
Groupe Québeco inc. C.P. 4421, 224, route 117 Mont-Tremblant (Québec) J8E 1A1	104 600,81 \$
Climatisation Morrison inc. 8285, avenue Mountain Sights Montréal (Québec) H4P 2B3	108 622,63 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie ainsi que le Service juridique de la Ville.

ATTENDU que les deux (2) plus bas soumissionnaires ont présenté des soumissions contenant des irrégularités administratives, entraînant l'irrecevabilité de leur soumission;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 24 septembre 2013.

D'accepter l'offre de Groupe Promécanic ltée, au montant de 80 482,50 \$ (toutes taxes incluses), celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour les travaux d'amélioration de la ventilation dans la salle des compresseurs et de remplacement des déshumidificateurs de la glace numéro 1 à l'aréna – Contrat 2013-1311-1 – Règlement RV-1491.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-679
DÉTERMINATION DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2014**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2014, soit :

Date	Heure
21 janvier 2014	19 h 30
4 février 2014	19 h 30
4 mars 2014	19 h 30
1 ^{er} avril 2014	19 h 30
6 mai 2014	19 h 30
3 juin 2014	19 h 30
2 juillet 2014 (mercredi)	19 h 30
19 août 2014	19 h 30
9 septembre 2014	19 h 30
7 octobre 2014	19 h 30
4 novembre 2014	19 h 30
2 décembre 2014	19 h 30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-680
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE prendre acte du dépôt par la greffière du registre des déclarations des membres du conseil municipal, en application de l'article 9 du Règlement RV-1510 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-681
CONSEIL – ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE désigner les membres du conseil auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom (en emplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

Conférence régionale des élus
des Laurentides (CRÉ) Maire suppléant, substitut

MRC Thérèse-De Blainville Maire suppléant, substitut

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

Avant de procéder à la considération du sujet qui suit, madame la mairesse Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que cette résolution la concerne.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.

**RÉSOLUTION 2013-12-682
TÉLÉPHONIE CELLULAIRE – REMBOURSEMENT DE FRAIS
D'UTILISATION ET FOURNITURE D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le remboursement à la mairesse des frais d'utilisation de son téléphone cellulaire personnel jusqu'à un maximum de :

- 57,53 \$ (toutes taxes incluses) par mois pour la période du 1^{er} novembre 2013 jusqu'à la fin du présent contrat prévu en mars 2014.

Ce remboursement visant à compenser les frais d'utilisation municipale au téléphone cellulaire personnel de la mairesse, le tout conditionnellement à la présentation de pièces justificatives confirmant la dépense.

D'autoriser la fourniture d'un téléphone cellulaire à la mairesse à compter du mois d'avril 2014.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 331.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-683
ACHAT DE CARBURANTS ET MAZOUTS EN VRAC – MANDAT À
L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU la réception d'une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour un achat regroupé de carburants et mazouts et d'adjuger un contrat après avoir procédé à une demande de soumissions;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettant à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel en son nom;

ATTENDU que les articles 29.9.2 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.2 du Code municipal permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec;

ATTENDU le désir de se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants et de mazouts identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, dans les quantités nécessaires à ses activités;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE confirmer l'adhésion de la Ville au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 (contrat de d'une année, plus une année optionnelle) et confier à l'UMQ le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents hydrocarbures et mazouts en vrac, nécessaires aux activités de la Ville;

DE permettre l'octroi d'un contrat d'une durée d'une année plus une (1) année additionnelle en option selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise;

DE s'engager à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui viseront à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants que la Ville prévoit avoir besoin;

DE s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

DE s'engager à payer trimestriellement, à l'UMQ, des frais de gestion tels que définis dans la lettre de demande d'adhésion faisant partie du dossier d'adhésion à fournir à l'UMQ.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-684
ENTRETIEN ET SOUTIEN DE LOGICIELS – SIGNATURE D’UN
CONTRAT D’ENTRETIEN**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D’accepter l’offre de PG Solutions inc. au montant de 35 521,53 \$ toutes taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, pour l’entretien des logiciels suivants :

- Gestion du territoire permis
 urbanisme
 qualité des services
 gestion de la carte

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 170 00 414.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-685
ENTRETIEN ET SOUTIEN DE LOGICIELS – SIGNATURE D’UN
CONTRAT D’ENTRETIEN**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D’accepter l’offre de Acceo Solutions inc.. au montant de 72 178,86 \$ toutes taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, pour l’entretien des logiciels suivants :

- Cour municipale – UniCité – 18 291,14 \$ toutes taxes incluses;
- Gestion financière – 53 887,71\$ toutes taxes incluses;

D’autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

D’imputer la dépense au poste budgétaire 02 170 00 414.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-686

FRAIS DE RACCORDEMENT – LOT 5 348 672 (INTERSECTION DU BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE ET DU CHEMIN DE LA CÔTE SUD)

ATTENDU la vente à Gestion Vadco inc., du lot 5 348 670 situé à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et du chemin de la Côte Sud, pour permettre la construction d'un immeuble sur le lot adjacent 2 769 892 formant ainsi le nouveau lot 5 348 672 du cadastre du Québec;

ATTENDU que les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire disponibles pour desservir le lot 5 348 672 ont été financés par le règlement RV-1207;

ATTENDU que lors de l'adoption du Règlement RV-1207, le nouveau lot 5 348 672 du cadastre du Québec ne faisait pas partie des lots desservis;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT

APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le raccordement du lot 5 348 672 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire de la Ville;

DE fixer les frais de raccordement à la somme de 11 500 \$;

D'imputer la somme au Règlement RV-1207.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-687

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RUE SUR LE LOT 4 501 895 (FUTUR LOT 5 437 196)

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou, en son absence le maire suppléant, et la greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, à signer le protocole d'entente requis pour les travaux de construction d'une nouvelle rue sur le lot 4 501 895 (futur lot 5 437 196) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

DE s'engager à prendre possession des services municipaux, de la fondation de rue, du pavage, des bordures et de l'éclairage suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-688

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE RELOCALISATION DE SERVICES MUNICIPAUX SUR LES LOTS

2 503 147, 4 501 895 (FUTUR LOT 5 292 267) AINSI QUE SUR LE FUTUR LOT 5 437 196 – DOSSIER 1052 P-58

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou, en son absence le maire suppléant, et la greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, à signer le protocole d'entente 1052 P-58 requis pour les travaux de relocalisation des services municipaux (aqueduc, égouts pluvial et sanitaire) sur les lots 2 503 147, 4 501 895 (futur lot 5 292 267) ainsi que sur le futur lot 5 437 196, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

DE s'engager à prendre possession du réseau d'aqueduc et d'égouts pluvial et sanitaire du présent projet, suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes en regard des normes et règlements en vigueur dans un certificat émis à cette fin par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-689
AUTORISATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS PLUVIAL ET SANITAIRE POUR UNE NOUVELLE RUE SITUÉE SUR LES LOTS 4 501 894, 4 501 895 ET 4 680 992**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la firme INGEMAX inc. à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales et de construction de services municipaux dans l'emprise des lots 4 501 894, 4 501 895 et 4 680 992 (futur lot 5 437 196) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-690
AUTORISATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ÉGOUT PLUVIAL SUR LES LOTS 2 504 808, 2 873 697, 2 873 698 – 3720, RUE LAFAYETTE EST**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la firme Blondin Fortin & Associés à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

l'autorisation pour la réalisation des travaux de gestion des eaux pluviales dans l'emprise des lots 2 504 808, 2 873 697 et 2 873 698 (3720, rue Lafayette est) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, et ce, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité desdits travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-691
ACTE DE CORRECTION - SERVITUDE DE PASSAGE ET DE
STATIONNEMENT PAR LE SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 540
STEINER ET ALS - COURS STEINER –
DOSSIER 1873**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE corriger une erreur de numérotation des paragraphes dans l'acte de servitude de passage et de stationnement affectant les propriétés situées aux 540 à 546 et 550 à 556 cours Steiner (lot 2 503 215), 560 à 566, cours Steiner (lot 2 503 213) et 570 à 576, cours Steiner (lot 2 503 209), lequel acte a été publié dans la circonscription foncière de Terrebonne, sous le numéro 20 009 355.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-692
SERVITUDES DE PASSAGE, DE STATIONNEMENT ET D'ÉGOUT
PLUVIAL PAR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SWIMKO INC. – 3220 À
3230 ET 3240 À 3250, AVENUE MOÏSHE – DOSSIER 1878**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver l'établissement de servitudes de passage et de stationnement conformément à l'article 170 du Règlement RV-1441 sur le zonage, sur des parties des lots 4 100 914 et 4 100 915, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, telles que décrites à la description technique préparée par Jean Godon, arpenteur-géomètre, le 11 juillet 2013 sous sa minute 21268, appartenant à Matériaux de construction Swimko inc. ou ses représentants, comme suit :

1° une servitude de passage à pied et en véhicule sur une partie du lot 4 100 914 en faveur du lot 4 100 915 pour le bâtiment sis aux 3240 à 3250, avenue Moïshe et au bénéfice du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

2° une servitude de passage à pied et en véhicule sur une partie du lot 4 100 915 en faveur du lot 4 100 914 pour le bâtiment sis aux 3220 à 3230, avenue Moïshe et au bénéfice du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

3° une servitude de stationnement réelle et perpétuelle sur une partie du lot 4 100 915 en faveur du lot 4 100 914 pour le bâtiment sis aux 3220 à 3230, avenue Moïshe et au bénéfice du lot 2 106 757 appartenant à la Ville;

D'approuver l'établissement d'une servitude d'égout pluvial sur le lot 4 100 914 en faveur du lot 4 100 915, comme suit :

1° une servitude d'égout pluvial sur le lot 4 100 914 en faveur du lot 4 100 915 pour le bâtiment sis aux 3240 à 3250, avenue Moïshe et au bénéfice du lot 2 106 757 appartenant à la Ville.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-693
SERVITUDES DE PASSAGE ET D'ÉGOUT PLUVIAL PAR
CORPORATION BAIS HALEVY ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
SWIMKO INC. – 3320 À 3330, AVENUE MOÏSHE – DOSSIER 1882**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver l'établissement d'une servitude de passage à pied et en véhicule sur le lot 4 100 938 appartenant à Corporation Bais Halevy ou ses représentants, permettant l'accès de l'avenue Moïshe (lot 4 100 941) aux cases de stationnement qui desservent les bâtiments situés aux 3320 à 3330, avenue Moïshe (lot 5 290 405);

D'approuver l'établissement d'une servitude d'égout pluvial sur le lot 4 100 938 appartenant à Corporation Bais Halevy ou ses représentants en faveur du lot 5 290 405 (3320 à 3330, avenue Moïshe) appartenant à Matériaux de Construction Swimko inc. ou ses représentants et en faveur du lot 4 100 941 (avenue Moïshe) appartenant à la Ville;

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-694
DEMANDE DE RENONCIATION À UN PRIVILÈGE D'AVOCAT-CLIENT**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE renoncer au privilège avocat-client à l'égard de tout matériel que la Sûreté du Québec a obtenu dans le cadre du projet FICHE, pour permettre son utilisation lors des procès qui doivent avoir lieu prochainement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-695

APPUI - TABLE DE CONCERTATION SUR LA PAUVRETÉ THÉRÈSE-DE BLAINVILLE - PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

ATTENDU la résolution 2013-06-346 ayant trait à la participation de la Ville de Boisbriand à la Table de concertation sur la pauvreté Thérèse-De Blainville;

ATTENDU que dans le cadre du plan stratégique 2012-2016 de la Ville de Boisbriand, à l'item 4.1, il est entre autres prévu de mettre en place des mesures pour augmenter le nombre de logements subventionnés;

ATTENDU la demande de l'organisme « Habitations Rive Gauche » pour la construction de logements communautaires sur le lot 2 106 465;

ATTENDU que l'organisme « Habitations Rive Gauche » souhaite obtenir l'appui de la Ville de Boisbriand.

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'appuyer l'organisme « Habitations Rive Gauche » afin qu'il puisse entamer les démarches officielles auprès de la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme Accès-Logis, pour se porter acquéreur du lot 2 106 465 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour y construire des logements à loyer abordable;

DE transmettre copie de la présente résolution à la députée de Groulx et à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-696

INTÉRÊTS FINANCIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

DE prendre acte du dépôt au 3 décembre 2013 de toutes les déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

DE transmettre un avis du présent dépôt au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

RÉSOLUTION 2013-12-697

**OBNL – BÉNÉFICIAIRES D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE BIENS,
DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ ASSUMÉE PAR LA VILLE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver la liste des organismes à but non lucratif qui bénéficieront du programme d'achat en commun de l'Union des municipalités du Québec pour les assurances des biens et de la responsabilité, à savoir :

Organismes culturels :

Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand
Club photo de Boisbriand
Ligue de sacs de sable de Boisbriand
Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand
Oasis des aînés de Boisbriand
Pionniers de Boisbriand (Les)
Services d'entraides Le Relais
Troupe vocale Les Vagabonds de Boisbriand
Ligue d'improvisation Majeure classique de Boisbriand

Organismes sportifs :

A.B.C.B.
Association de balle-molle mineure de Boisbriand
Association de baseball mineur de Boisbriand
Association de hockey mineur de Boisbriand
Association de ringuette de Boisbriand
Club de karaté Shorin-Ryu de Boisbriand
Club de patinage artistique de Boisbriand
Club de ski Yahou ! de Boisbriand
FC Boisbriand (soccer)
Ligue amicale de sports pour adultes de Boisbriand

D'autoriser la greffière de la Ville à assumer la prime de base (203,14 \$ taxes incluses) pour chacun des organismes à même le budget des assurances générales sous sa responsabilité.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 194 00 420.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-698
SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser le versement de la somme de 6 445,23 \$ provenant des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2013, à divers organismes de la Ville, selon la liste préparée par madame Andrée Ulrich, responsable des relations avec les citoyens, du 28 novembre 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-699
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 63 552,45 \$ (don non réservé) au Fonds communautaire;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

B) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 420 50 991.

C) 200 \$ à la maison d'accueil pour femmes, Le Mitan, pour l'année 2014;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

D) 450 \$ à l'Office municipal d'habitation de Boisbriand, pour la fête de Noël 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-12-700
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - ADHÉSION 2014**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Union des municipalités du Québec, au montant de 24 111,31 \$ plus les taxes applicables, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 110 00 494 et se détaillant comme suit :

A) 13 811,31 \$ plus les taxes applicables, représentant la cotisation annuelle pour l'année 2014 basée sur le décret de population du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en 2013;

B) 10 300 \$ plus les taxes applicables, représentant la tarification annuelle pour l'année 2014 au Carrefour du capital humain.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-701

APPUI – DEMANDE D’AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – LOT 2 873 704

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D’appuyer la demande d’autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour la subdivision et la construction sur le lot 2 873 704, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, situé au 396, chemin de la Côte Sud.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-702

RAPPORT MENSUEL D’EMBAUCHES - RV-1497

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D’accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d’engagements temporaires pour le mois de novembre 2013, tel que dressé conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-703

ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D’autoriser l’engagement du personnel syndiqué suivant :

Sylvie Pépin	Préposée à la bibliothèque à compter du 4 décembre 2013;
Richard Newton	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 4 décembre 2013 et ne devant pas dépasser le 3 mai 2014;
Édith Baron Danny Bastien Jean-Sébastien Bélec Gabriel Bergeron Antoine Campeau Gabriel Carrier Alexandre Desmarais Kevin Desroches Jacob Girard Sébastien Lamy Justin Laporte Jonathan Meilleur	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 4 décembre 2013 et ne devant pas dépasser le 17 mai 2014;

Pierre-Luc Nantel
Richard Newton
Kevin Normandin
Karel Tambeau
Philippe Thomas

Geneviève Wérotte
Anne-Catherine Côté

Responsables adjointes au Service des loisirs à compter du 21 avril 2014 et ne devant pas dépasser le 28 septembre 2014;

Catherine Forget

Responsable adjointe au Service des loisirs à compter du 21 avril 2014 et ne devant pas dépasser le 29 août 2014;

Maryane Boucher

Responsable au Service des loisirs à compter du 20 janvier 2014 et ne devant pas dépasser le 28 novembre 2014;

Sabrina Le Bouthillier

Responsable au Service des loisirs à compter du 27 janvier 2014 et ne devant pas dépasser le 29 août 2014;

Céline Bélanger-Wauthier

Responsable au Service des loisirs à compter du 14 avril 2014 et ne devant pas dépasser le 27 septembre 2014;

Philippe Rose

Responsable au Service des loisirs à compter du 3 février 2014 et ne devant pas dépasser le 27 septembre 2014.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-704

ENGAGEMENT – POSTE CADRE DE CONSEILLÈRE EN DOTATION ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL, PERMANENT À TEMPS COMPLET AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement de madame Mélanie Legault au poste de conseillère en dotation et développement organisationnel, permanent à temps complet au Service des ressources humaines et de la paie, à compter du 20 janvier 2014, selon les conditions énumérées au formulaire de recommandation du 22 novembre 2013, préparé par madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie.

Adoptée

RÉSOLUTION 2013-12-705

PROGRAMME 0-5-30 – COMBINAISON PRÉVENTION VOLET « ORGANISATION »

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt du rapport du 17 octobre 2013 déposé par madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie.

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Remercie la générosité des citoyens lors de la Guignolée, du 1^{er} décembre dernier;
- Service d'entraide le Relais – Invite les citoyens à continuer de faire des dons même en dehors de la période des collectes publiques;
- Charline Labonté, native de Boisbriand, membre de l'équipe nationale de hockey sur glace féminin participera aux jeux olympiques de Sotchi l'hiver prochain. De plus, cette dernière ainsi que Méghan Acosta ont fait partie de l'alignement qui a remporté la Coupe des quatre nations à Lake Placid, le 9 novembre dernier;

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Remercie les citoyens présents dans la salle en si grand nombre;
- Samedi le 7 décembre prochain à la Maison du citoyen et place de la culture – Théâtre de Noël;
- Dimanche le 8 décembre prochain – Brunch du partage à l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- Invite les citoyens à consulter l'horaire dans la revue Info Boisbriand, des activités spéciales de l'aréna et patin libre pour la période des fêtes;
- Joyeuses fêtes.

Monsieur Érick Rémy, District DuGué

- Invite les voisins à se partager les espaces de stationnement pour s'accommoder au besoin;
- Guignolée - Remercie les bénévoles et remercie les citoyens pour leur générosité;
- Invite les citoyens à voter dans le cadre du concours Fonds communautaires Aviva pour le projet de l'école Gaston-Pilon;
- Brunch du partage – dimanche le 8 décembre prochain à l'école Jean-Jacques-Rousseau.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Projet Accès-Logis – Contente de voir le projet de l'organisme Habitations Rive Gauche avancer;
- Cérémonie de l'illumination des lumières à l'avant de l'hôtel de ville – Le 5 décembre à 18 h 30 ;
- Samedi le 7 décembre prochain à la Maison du citoyen et place de la culture – Théâtre de Noël – Inscriptions obligatoires;
- Formation en premiers soins pour le public, organisée par le Service des loisirs – voir l'horaire et invite les citoyens à communiquer avec le Service des loisirs pour les inscriptions.

Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois

- Le 17 décembre prochain – Adoption du budget de la Ville;
- Invite les citoyens à être prudents sur la route.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Transport en commun - Gratuit dans les 14 municipalités du CITL, les 24, 25, 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier 2014. Nous demandons aux passagers de faire un geste de solidarité envers Moisson Laurentides, en faisant un don en argent sur une base volontaire, en déposant de la monnaie dans les boîtes de perceptions des autobus.
- Concours de photos de la carte de Noël 2014 - La photo gagnante illustrera la carte de Noël de la Ville et figurera à la une de l'*Info Boisbriand* de décembre 2014;
- L'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides présente son concert de Noël le samedi 7 décembre à 19 h 30 à l'église Cœur-Immaculé-de-Marie de Sainte-Thérèse.. Billets au coût de 20 \$ disponibles au comptoir d'accueil du Service des loisirs, en ligne au www.orchestresymphonique.com et à la porte;
- Stationnement de nuit - Il est interdit de stationner un véhicule routier sur tout chemin public entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 15 avril;
- Invite les citoyens à fréquenter le parc du Domaine Vert en ce début d'hiver.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Nouveau chalet au parc Jean-Jacques-Rousseau – Invite les citoyens à en profiter;
- Souper de l'organisme Oasis des aînés – mercredi le 4 décembre 2013;
- Brunch du partage – dimanche le 8 décembre prochain à l'école Jean-Jacques-Rousseau;
- Le 17 décembre prochain – Adoption du budget de la Ville;
- Souper de Noël de l'organisme Les Pionniers de Boisbriand, le 19 décembre prochain;
- Joyeuses fêtes.

Madame Lori Doucet, District Dion

- Brunch du partage – dimanche le 8 décembre prochain à l'école Jean-Jacques-Rousseau – Invite les citoyens à y assister.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Hier, le 2 décembre, visite de madame la Première Ministre Pauline Marois accompagnée du Vice Premier Ministre François Gendron pour souligner l'investissement de l'entreprise O'Sole Mio pour la construction de leur deuxième usine à Boisbriand ;
- Adoption du budget de la Ville - Invite les citoyens à la séance extraordinaire du 17 décembre prochain.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Marie Girard
Articles 17, 18, 24

Monsieur Gilles Sauriol
Articles 4b), 5c), 20, 25, 28a)

Madame Claire de la Mirande
Articles 19, 25

Monsieur André Bordeleau
Articles 25.1 et 30

RÉSOLUTION 2013-12-706 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE lever la séance 20 h 47.

Adoptée
